



Relevé des avis du Conseil des Formations
Séance du 1^{er} décembre 2016
Rennes

Référence	RV_DE_2016-1
Révision	0
Date d'application	1 ^{er} décembre 2016
Version	1

Pour information :

14 membres présents et 5 membres représentés sur 27 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2016 est adopté suite aux modifications proposées.	unanimité	Mise en ligne sur le site web
➤ Présentation du programme d'ouverture à la diversité dans les écoles de service public (mission Rousselle) : plan d'action de l'EHESP	Unanimité	Ajouts suggérés : - Contextualiser la place de la laïcité, - Préciser l'accompagnement financier des mesures.
➤ Présentation de la politique tarifaire de formation continue 2017 : VAE CAFDES	unanimité	
➤ Présentation de la politique tarifaire de formation continue 2017 : Dispositif d'exonération	Vote sur le report à une prochaine séance (18 pour, 1 abstention)	
➤ Présentation du dossier de co-accréditation du master santé publique avec l'Université Rennes 1	unanimité	
➤ Présentation de la maquette du parcours « Droit, Santé, Ethique » de la mention du master « Droit de la santé »	unanimité	

<p>➤ <u>Points divers :</u> Evaluation des formations : Comment améliorer le dispositif d'évaluation pour améliorer la formation ?</p>		<p>Une présentation de l'évaluation de la qualité des formations sera faite lors d'une prochaine séance avec une présentation des actions correctrices</p>
<p>➤ Processus de nomination du directeur des études :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du processus <i>Laurent Chambaud</i> - Audition des 3 candidats au poste de directeur des études - Délibération des membres du conseil des formations 	<p>unanimité</p>	<p>Aucun candidat retenu, compte tenu de l'inadéquation avec les attentes du poste.</p> <p>Fiche de poste à revoir en mettant plus en avant l'expérience professionnelle dans le champ de la santé publique et dans l'enseignement, et plus particulièrement dans la formation par les compétences.</p>

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal du CF du 1^{er} décembre 2016 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance fixée le 10 février 2017.